

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1102 AFP et stage 1.2 : s'essayer à la profession 1.2			
Ancien Code	PEDE1B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Nathalie MICHELS (michielsn@helha.be) Antonino BUTERA (buteraa@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Ahmed YETRIB (yetriba@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (chapelles@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneli@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be) Benoit WAUTELET (wauteteletb@helha.be) HELHa Campus Mons Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Tom CALLENS (callenst@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschamps@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Sébastien ROCHET (rochets@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be) HELHa Gosselies Kim LARSILLE (larsillek@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Brigitte BRION (brionb@helha.be) Yannick GRASSEELS (grasseelsy@helha.be) Pauline LAMBRECHT (lambrechtp@helha.be) Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (haufelinm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPREZ (deprezc@helha.be) Wivine GILQUIN (gilquinw@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be)</p>		

Sébastien TOUBEAU (toubeaus@helha.be)	
Bénédicte NORTIER (nortierb@helha.be)	
Coefficient de pondération	70
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
 2. Analyser les fonctionnements de classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, démarches d'apprentissage, climat de classe...
 3. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
 4. Confronter ses représentations à ses observations
 5. Expérimenter une ou des activité.s, (avec ou sans pair), encadré par le MDS
 6. Appliquer des gestes professionnels en co-enseignement, adopter un regard réflexif sur ces gestes
 7. Maîtriser les contenus d'enseignement mobilisés dans les activités encadrées
 8. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
 9. Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...
- fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B12AFPS2A AFP 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant 1.2 150 h / 4 C

PEDE1B12AFPS2B Stage 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant 1.2 60 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B12AFPS2A AFP 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant 1.2 40

PEDE1B12AFPS2B Stage 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant 1.2 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant 1.2			
Ancien Code	14_PED1B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1121		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Tom CALLENS (callenst@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmpf@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Sébastien ROCHE (rochets@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, de combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec quatre partenaires :

- des professionnels du terrain,
- des professeurs didacticiens de la HELHa,
- la psychopédagogue
- le maître de formation professionnelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d':

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
2. Analyser les fonctionnements de classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, démarches d'apprentissage, climat de classe...
3. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
4. Confronter ses représentations à ses observations
5. Expérimenter une ou des activité.s, (avec ou sans pair), encadré par le MDS
6. Appliquer des gestes professionnels en coenseignement en adoptant un regard réflexif sur ces gestes ;

7. Maitriser les contenus d'enseignement mobilisés dans les activités encadrées
8. Maitriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
9. Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

>> L'objectif général des AFP/ séminaires est de décrire, sur base d'observations, des gestes professionnels, l'environnement, ... dans le but de gérer quelques activités et d'initier sa boîte à outils professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les démarches et outils d'observation de la classe et des gestes professionnels
- La planification de périodes de cours dans les différentes disciplines
- La structure d'une leçon
- Le coenseignement
- La réflexivité
- ...

Démarches d'apprentissage

Les AFP et les séminaires permettront d'aborder différentes pratiques et de créer des liens avec divers concepts théoriques grâce aux appports du MFP, du psychopédagogue et des didactiens.

Durant les heures de cours, il est prévu d'aider les étudiants dans la rédaction d'un second rapport d'observation axé sur les gestes professionnels ainsi que dans la rédaction de leurs préparations.

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- observations et d'analyses de situations d'apprentissage réelles ou simulées ;
- échanges autour de ses représentations en lien avec les gestes professionnels ;
- observations et analyses de la structure de préparations de leçon ;
- d'activités d'analyse et d'appropriation d'activités d'apprentissage existantes ;
- activités de mise en pratique de gestes professionnels au service de l'activité des élèves ;
- discussions, analyses, apports théoriques à propos d'activités vécues ;
- analyses réflexives sur les pratiques de classe.

Les AFP et séminaires sont obligatoires et conditionnent l'accès au stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une démarche d'évaluation formative ainsi que des moments d'auto-évaluation seront prévus.

Un accompagnement du psychopédagogue de référence tout au long du dispositif (rencontres, teams, mail, ...) sera possible, à la demande des étudiants et selon les attributions.

Des supports favorisant les différents profils d'apprentissage seront prévus.

Sources et références

- Les référentiels.
- Les programmes du Segec.
- Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques.
- Le fascicule "Préparation et programmes - mode d'emploi"
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des documents de cours fournis aux étudiants.
- Power-point
- Vidéos
- Présentation d'outils pratiques liés au terrain

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et séminaires sont obligatoires et conditionnent l'accès au stage.

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

Une évaluation formative continue aura lieu durant le Q2 afin de vérifier l'appropriation du canevas de leçons.

Evaluation de juin (et août):

Regard croisé grâce à la présence des deux évaluateurs (pédagogue/MFP et didacticien).

> Lors de l'examen, l'étudiant devra démontrer qu'il est capable de transférer les apports des AFP/séminaires de BLOC 1 au travers des documents présents dans son portfolio/farde (leçons, apports personnels,...)

- regard microscopique sur le portfolio/farde :

un didacticien, tiré au sort, participera à l'examen oral de fin d'année et posera des questions didactiques et méthodologiques sur la réappropriation de la leçon sélectionnée et les différents concepts vus en AFP et dans son cours.

- regard macroscopique sur le portfolio/farde :

lors de cet examen oral, le MFP ou un pédagogue rencontrera également l'étudiant afin que celui-ci puisse défendre son portfolio/farde en justifiant ses apports personnels, ses choix méthodologiques et le ré-investissement de ceux-ci dans les préparations.

Cette UE, évaluée au Q2, sera remédiable au Q3.

Néanmoins, elle ne le serait pas dans le cas où un étudiant ne se rendrait pas en stage pour une raison injustifiée, ou selon sa propre volonté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de

l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.2 : s'essayer au métier d'enseignant 1.2			
Ancien Code	14_PEDB1B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1122		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Céline DOCHY (dochyc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, de combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Cette unité comprend quatre partenaires : les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec

- des professionnels du terrain,
- des professeurs didacticiens de la HELHa,
- des psychopédagogues
- le maître de formation professionnelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d':

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
2. Analyser les fonctionnements de classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, démarches d'apprentissage, climat de classe...
3. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
4. Confronter ses représentations à ses observations
5. Expérimenter une ou des activité.s, (avec ou sans pair), encadré par le MDS
6. Appliquer des gestes professionnels en coenseignement en adoptant un regard réflexif sur ces gestes
8. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
9. Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

>> L'objectif général du stage est de décrire, sur base d'observations, des gestes professionnels, l'environnement, ... dans le but de gérer quelques activités et d'initier sa boîte à outils professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les démarches et outils d'observation de la classe et des gestes professionnels
- La planification d'une période de cours
- La structure d'une leçon
- Le coenseignement
- La réflexivité
- ...

Démarches d'apprentissage

Le stage permettra de vivre différentes pratiques et de créer des liens avec divers concepts théoriques grâce aux apports du MFP, du psychopédagogue et des didactiens.

Il sera ainsi amené à découvrir les différents modèles du co-enseignement.

Les AFP et séminaires sont obligatoires et conditionnent l'accès au stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une démarche d'évaluation formative ainsi que des moments d'auto-évaluation seront prévus.

Le psychopédagogue restera disponible en cas de difficultés éventuelles rencontrées lors du stage pratique. Un accompagnement tout au long du dispositif (rencontres, teams, mail, ...) pourrait être proposé au besoin, à la demande des étudiants et selon les attributions.

Sources et références

- Les référentiels.
- Les programmes du Segec.
- Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques.
- Le carnet de stage BLOC 1-Q2
- Le fascicule "Préparation et programmes - mode d'emploi"
- ...

Une bibliographie plus complète sera donnée dans le cadre du cours.

De nombreuses références sont abordées et citées.

D'autres seront placées sur ConnectED en fonction des besoins et des questions des étudiants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des documents de cours fournis en début d'année aux étudiants et placés en Word sur connected. Ceux-ci seront complétés par les notes des étudiants.
- Power-point
- Vidéos
- Présentation d'outils pratiques liés au terrain

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

Une évaluation formative continue aura lieu durant le Q2 afin de vérifier l'appropriation du canevas de leçons.

Evaluation de juin (et aout) :

Regard croisé grâce à la présence des deux évaluateurs (MFP/pédagogue et didacticien).

> Lors de l'examen, l'étudiant devra démontrer qu'il a pu transférer les apports des AFP/séminaires et des différents cours de BLOC 1 au travers des documents présents dans sa farde (leçons, apports personnels,...)

- regard microscopique sur la farde :

un didacticien, tiré au sort, participera à l'examen oral de fin d'année et posera des questions didactiques et méthodologiques sur la réappropriation de la leçon sélectionnée (en fonction du didacticien présent) et les différents concepts vus en AFP et dans son cours.

- regard macroscopique sur la farde :

lors de cet examen oral, le MFP ou un pédagogue rencontrera également l'étudiant afin que celui-ci puisse défendre sa farde en justifiant ses apports personnels, ses choix méthodologiques et le ré-investissement de ceux-ci dans les préparations.

L'UE stage et AFP de B1 est remédiable puisqu'elle s'évalue via une épreuve intégrée.

Cette UE sera évaluée au Q2 sera remédiable au Q3.

Néanmoins, elle ne le serait pas dans le cas où un étudiant ne se rendrait pas en stage pour une raison injustifiée, ou selon sa propre volonté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).